



BANQUE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DU MALI

Rapport annuel 2012

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 21 MAI 2013

SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE AU CAPITAL DE 16 099 416 000 FCFA

TÉLÉPHONE (223) 20 29 64 64

TÉLÉCOPIE (223) 20 29 25 75

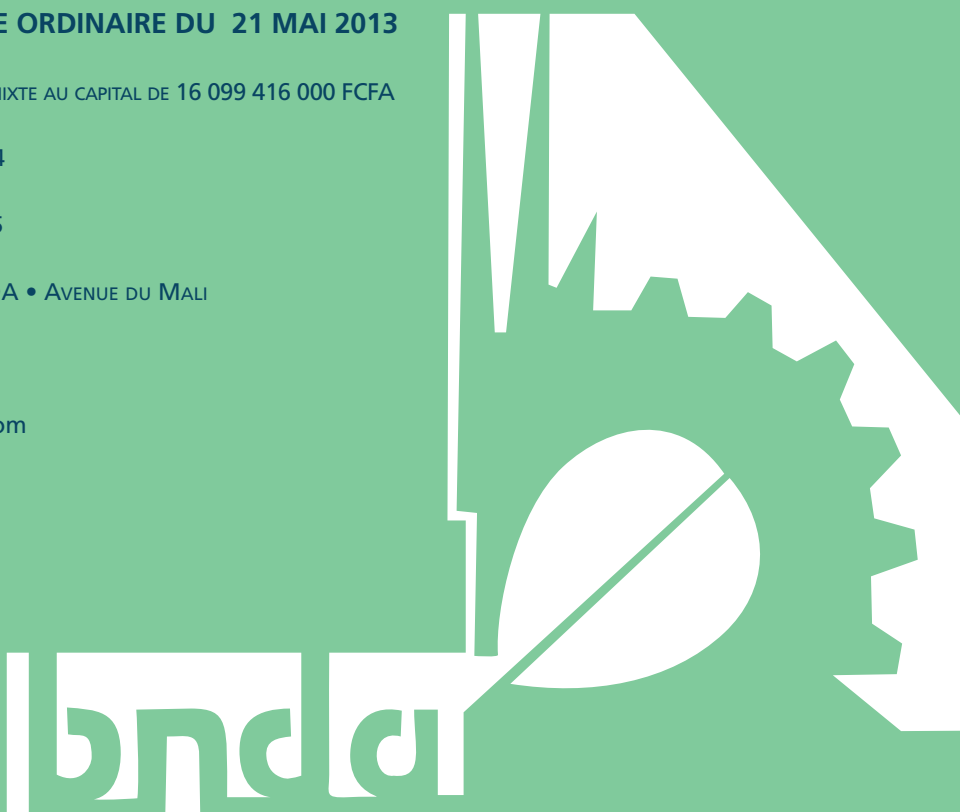
SIÈGE SOCIAL : IMMEUBLE BNDA • AVENUE DU MALI

ACI 2000 - BP 2424 BAMAKO

E-MAIL : bnda@bndamali.com

SITE : www.bnda-mali.com

SWIFT : BNAD ML BA



Mise à disposition de fonds partout au Mali en quelques secondes.

Le réseau bancaire qui offre la meilleure couverture du Pays.

42 agences,

connectées entre elles
en temps réel.

13 AGENCES À BAMAKO

- Agence Centrale
- Agence Entreprises
- Hippodrome
- Bacodjicoroni
- Faladié
- Kalaban Coura
- Kalaban Coro
- Bamako Coura
- Grand Marché
- Marché Rose
- Niamakoro
- N'Golonina
- Sébénicoro





BANQUE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DU MALI

Rapport annuel 2012

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 21 MAI 2013

SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE AU CAPITAL DE 16 099 416 000 FCFA

TÉLÉPHONE (223) 20 29 64 64

TÉLÉCOPIE (223) 20 29 25 75

SIÈGE SOCIAL : IMMEUBLE Bnda • AVENUE DU MALI

ACI 2000 - BP 2424 BAMAKO

E-MAIL : bnda@bndamali.com

SITE : www.bnda-mali.com

SWIFT : BNAD ML BA



S o m m a i r e

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2012	6
ÉQUIPE DE DIRECTION	6
RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX ACTIONNAIRES	7
I. Organisation Générale et Ressources Humaines	9
II L'activité de crédits	10
III. La collecte de dépôts	11
IV. Les commissions	12
V. Les comptes sociaux de l'exercice 2012	12
A l'actif	14
Au passif	14
Hors bilan	15
Perspectives 2013	16
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2012	18
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE	25
NOS REPRÉSENTATIONS	38
LES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS	39

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2012

Président

Monsieur Moussa Alassane DIALLO

Administrateurs

Madame DOUCOURE Dougoubarka SYLLA
Représentant l'Etat du Mali

Monsieur Philippe GARSUAULT,
représentant permanent BPCE IOM

Monsieur Hervé BOUGAULT,
Représentant l'Agence Française de Développement (Afd)

Madame Cornelia BERG,
Représentant la Deutsche Investitions- und Entwicklungsgesellschaft mbH (DEG)

ÉQUIPE DE DIRECTION

Monsieur Moussa Alassane DIALLO, Président Directeur Général

Monsieur Abdourhamane TOURE, Directeur Commercial et Marketing

Monsieur Sidy Modibo DIOP, Conseiller du Président Directeur Général

Monsieur Abass Youssouf NADIO, Directeur des Ressources Humaines et de la Logistique

Monsieur Jean Pierre SIDIBE, Inspecteur Général

Monsieur Alousseini SANOU, Directeur Financier et Comptable

Monsieur Souleymane WAIGALO, Directeur des Engagements et des Risques

Monsieur Abdoulaye TRAORE, Directeur des Etudes et de la Stratégie

Monsieur Souleymane FOMBA, Directeur des Affaires Juridiques et du Contentieux

Madame Cissé Aïchata Touré, Directrice des Opérations

Monsieur Nouhoum SAMAKE, Directeur des Systèmes d'Information

Commissaires aux comptes

Cabinet MAECO sarl

Cabinet SARECI sarl

Auditeur externe

Ernst & Young et SCAE

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX ACTIONNAIRES

Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions de l'article 28 des statuts de la BNDA, le Conseil d'Administration vous a convoqué en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte des activités de la Banque Nationale de Développement Agricole au cours de l'exercice 2012 et soumettre à votre approbation ses comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2012.

L'exercice 2012 est le trente unième durant lequel la BNDA a exercé ses activités dans le cadre des orientations de politique générale définies par ses instances dirigeantes et précisées dans ses textes organiques.

La durée de l'exercice social est de douze mois.

L'économie mondiale a connu un début de stabilisation au premier trimestre 2012 après s'être nettement dégradée à la fin 2011, mais la reprise demeurait fragile à la clôture de l'exercice 2012. Globalement, la croissance mondiale devrait se situer à 3,5% en 2012. Les difficultés récurrentes de la zone euro, qui ont parfois soumis les marchés à une volatilité et des tensions prononcées, sont restées l'un des principaux facteurs de vulnérabilité de l'économie mondiale. D'après les prévisions, la croissance devrait stagner dans la plupart des pays développés contrairement aux pays émergents et en développement qui connaîtront une croissance solide malgré les risques baissiers que ces pays auront à affronter.

Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, l'activité souffrira probablement de l'incertitude qui continue d'entourer la transition politique et économique à la suite du printemps arabe, ainsi que la faiblesse des termes de l'échange.

Les pays d'Afrique subsaharienne devraient continuer d'enregistrer une croissance vigoureuse, supérieure à 5% en moyenne contre, respectivement 5,3% et 4,5% en 2011 et 2010. La région a cependant pâti des effets de la baisse des activités touristiques, de la réduction des envois de fonds des migrants et de la baisse de l'aide publique au développement.

Au Mali, l'année 2012 a été marquée par :

un environnement politique dominé par la crise institutionnelle et l'occupation du nord du pays par les rebelles et les islamistes. Cette situation a entraîné des pillages dans les zones occupées, le départ de l'administration et la fermeture des banques et des services dans ces zones.

Un environnement économique national perturbé par les événements du 22 mars 2012. En effet, le climat d'insécurité généralisé et la crise institutionnelle ont eu notamment pour conséquences :

- la suspension des aides extérieures,
- la baisse des activités touristiques,
- le renchérissement du crédit,
- la baisse du niveau de l'activité conduisant à des pertes d'emploi.

Aussi, le taux de croissance réelle du PIB, initialement estimé à 5,6% en 2012, a été ramené à -1,2% par les autorités maliennes et les services techniques du FMI.

Par contre au plan agricole, la bonne pluviométrie enregistrée au cours de la campagne a permis la production de 6 674 427 tonnes de céréales en 2012/2013 contre 5 777 729 tonnes en 2011/2012, soit une hausse de 15,52%.

La part du riz dans cette production est de 1 914 000 tonnes contre 1 741 000 tonnes la campagne précédente.

La production du coton se relance de façon modeste en comparaison des années passées. Pour la campagne 2012/2013, la production a atteint 453 822 tonnes contre une réalisation de 445 314 tonnes en 2011/2012, soit une augmentation de 1,9%.

Les activités de la BNDA ne sont plus dépendantes de celles du secteur coton. En effet, sur les quatre dernières années, les encours globaux de la BNDA sur le secteur coton sont passés de 23,5 milliards de FCFA en 2008 à 10,1 milliards de FCFA en 2009, 12,1 milliards de FCFA en 2010, et 13,1 milliards de FCFA en 2011. La part du secteur coton dans les encours totaux de la BNDA représentait plus de la moitié en 2007, elle était de 20% en 2008, 10% en 2009, 9% en 2010, 7% en 2011 et enfin 11% en 2012.

La BNDA a bien résisté aux effets de la crise sécuritaire et institutionnelle que le Mali vit depuis mars 2012. En effet, malgré la récession que le pays a connue, elle enregistre en 2012 un résultat bénéficiaire net après impôts de 3 097 millions de FCFA (4 872 millions de FCFA en 2011).

La banque a su maintenir sa rentabilité au cours des cinq derniers exercices: entre 2008 et 2012 le PNB est passé de 11 925 à 21 891 milliards de FCFA, soit une progression de 84%. Sur la même période le RBE a été multiplié par 3 en passant de 4 395 milliards de FCFA en 2008 à 13 281 milliards de FCFA en 2012. Le résultat net a été multiplié par 5,4 avec 3,097 milliards de FCFA au 31/12/2012 contre 0,576 milliard au 31/12/2008.

Le secteur bancaire malien en 2012, a lourdement ressenti les retombés négatifs de la crise sur son portefeuille à l'instar des autres secteurs de l'économie. La dégradation de la situation sécuritaire au nord du pays a conduit à la fermeture des représentations bancaires dans les régions de Kidal, Gao, Tombouctou, Mopti et partiellement dans la région de Ségou. En dépit de cette situation, le secteur a poursuivi son expansion par la multiplication des points de vente (agences, bureaux, guichets) pour rapprocher les banques des clients (services de proximité) et le développement de la monétique (GAB, TPE) avec l'avènement de l'interbancaire.

Quant au secteur de la micro finance, de nouveaux réseaux sont venus grossir le rang de ceux qui ont des problèmes de trésorerie. Force est de reconnaître que le secteur souffre essentiellement de la mauvaise gouvernance et de l'inefficacité des systèmes de contrôle. Ce qui s'est traduit, entre autres, par la mise sous administration provisoire de certains réseaux et une forte défiance vis-à-vis de la micro finance (fuite des clients, fuite ou prudence renforcée des banques).

¹ Source : Rapport annuel 2012 du FMI

I. Organisation Générale et Ressources Humaines

1.1. Capital social et répartition des actions

Le capital social de la BNDA s'élève à **14 361 083 000 FCFA**. Il se compose de **7 213** actions au nominal de **1 991 000 FCFA** qui sont réparties comme suit :

Actionnaires	Montant (en milliers FCFA)	%	Groupe	Nombre d'actions
République du Mali	5 238 321	36,48	A	2 631
BPCE IOM	1 395 691	9,72	B	701
Crédit Coopératif	1 393 700	9,70	B	700
Agence Française de Développement	3 255 285	22,67	C	1 635
Deutsche Investitions und Entwicklungsgesellschaft GmbH	3 078 086	21,43	D	1 546
TOTAL	14 361 083	100%		7 213

1.2. Ressources humaines

L'effectif global au 31 décembre 2012 est de **294** agents (dont 115 sont affectés au siège et 179 en agences) et se répartit comme suit :

Catégories d'emploi	Hommes	Femmes	Total
Cadres	096	012	108
Gradés	143	026	169
Employés	017	000	017
TOTAL	256	38	294

L'activité de formation professionnelle des agents a été poursuivie en 2012

Les formations diplômantes ont concerné 24 agents dont :

- 8 agents pour l'I.T.B. (Institut Technique de Banque, Paris) : trois en 1^{ère} année et cinq en 2^{ème} année ;
- 4 agents pour le centre de formation en banque et microfinance, et
- 12 agents pour l'obtention du brevet professionnel de banque à l'ANPE de Bamako.

II. L'Activité de crédit

2.1. Les autorisations

En 2012 l'activité de crédit a enregistré une baisse de 2% en montant et en nombre par rapport à l'exercice 2011.

Les nouveaux engagements en faveur de la clientèle de la BNDA, au cours de l'exercice 2012, ont porté sur 33 629 opérations pour un montant de 252 626 millions de FCFA contre 34 317 opérations pour un montant de 258 846 millions de FCFA en 2011, soit un taux de variation en 2012 de -2% en nombre et en montant.

Cette décroissance s'explique essentiellement par la crise institutionnelle et sécuritaire, qui a obligé la banque à fermer deux agences du Nord du Mali et à suspendre l'octroi de certains types de crédit, notamment les avances sur les marchés d'Etat.

La prédominance du financement des entreprises et des Institutionnels.

Globalement, le volume des engagements en faveur des entreprises et des institutionnels est passé de 218 108 millions de FCFA en 2011 à 214 511 millions de FCFA en 2012, soit une baisse de 2%. Cette légère baisse s'explique par les effets négatifs de la crise institutionnelle et sécuritaire que vit le pays.

(I) Les crédits de trésorerie à court terme représentent, en 2012, 118 814 millions de FCFA contre 117 210 millions de FCFA en 2011, soit une hausse de 1,36%. Deux autorisations de crédit (financement des achats d'intrants aux fournisseurs, financement de la campagne cotonnière) totalisant 30 000 millions de FCFA ont été accordées au secteur coton.

(II) Les crédits d'investissement à moyen terme et long terme se chiffrent en 2012 à 59 prêts pour un montant de 9 535 millions de FCFA contre 136 prêts totalisant 14 934 millions de FCFA en 2011, soit une baisse de 57% en nombre et 36% en montant.

(III) Les engagements par signature progressent en montant de 0,2% (86 162 millions de FCFA en 2012 contre 85 964 millions de FCFA en 2011) mais baissent en nombre de 32% (1 643 autorisations en 2012 contre 2 412 en 2011).

Les parts des crédits aux particuliers progressent en nombre.

Au cours de l'exercice 2012, la BNDA a poursuivi le développement des prêts aux particuliers. Ces prêts ont concerné principalement les salariés de la fonction publique et des sociétés et entreprises ne présentant pas un risque de défaillance à moyen terme. Toutefois, il est observé une décélération dans la croissance des crédits sur ce type de clientèle.

Le montant des octrois des prêts aux particuliers passe de 29 805 millions de FCFA en 2011 à 29 360 millions de FCFA en 2012 (-1,5%) et en nombre de 25 846 autorisations en 2011 à 28 409 autorisations en 2012 (+9,9%).

Les autorisations de crédit au monde rural ont fléchi de 29% en montant et de 52% en nombre sur la période.

La BNDA a accordé en 2012, aux organisations des producteurs en général encadrés par les opérations de développement rural et les services techniques d'encadrement, 1 113 autorisations de crédits à court et moyen termes pour un montant total de 4 705 millions de FCFA. En 2011, 2 329 prêts pour un total de 6 658 millions de FCFA avaient été octroyés, soit une baisse de 29,3% en montant.

Aussi, la part des autorisations de crédit au monde rural dans le volume global des autorisations régresse en nombre (3,3% en 2012 contre 6,8% en 2011) et en montant (1,9% en 2012 contre 2,6% en 2011).

Cependant, malgré la baisse des financements directs aux ruraux, les financements globaux de la BNDA en faveur du monde rural (y compris les financements du monde rural à travers d'autres segments de clientèles) progressent sur les trois derniers exercices en passant de 35% en 2010 à 46% en 2012 soit, une augmentation de 11 points.

Les crédits aux Systèmes Financiers Décentralisés

Au cours de l'exercice 2012, la BNDA a apporté son appui financier à la consolidation et au développement des réseaux de caisses d'épargne et de crédit opérant dans les différentes zones de production agricole et dans les centres urbains.

A ce titre, elle a octroyé 13 prêts pour un montant de 4 050 millions de FCFA pour le refinancement des SFD contre 23 prêts totalisant 4 274 millions de FCFA en 2011, soit une baisse de 5,2% en montant.

2.2. Les encours de crédits

Les encours de crédit enregistrent une légère baisse de 0,5% entre 2011 et 2012

- L'encours sain des prêts à la clientèle (hors créances rattachées et hors créances en souffrance) est relativement stable : 144 502 millions de FCFA en 2012 contre 145 267 millions de FCFA en 2011 soit une variation de (-0,5%).
- Les crédits sains à court terme, passent de 66 626 millions de FCFA en 2011 à 58 219 millions de FCFA en 2012. Les encours à moyen et long termes connaissent une progression (+11%) due au financement des investissements ou équipements en faveur des entreprises et des particuliers. Ils passent de 66 935 millions de FCFA en 2011 à 74 303 millions de FCFA en 2012.
- Les créances en souffrance brutes de la banque sont passées de 29 054 millions de FCFA au 31/12/2011 à 37 963 millions de FCFA au 31/12/2012. Il en résulte que le ratio des créances compromises sur l'encours total passe de 15,4% au 31/12/2011 à 18,4% au 31/12/2012.
- Le taux de couverture des crédits douteux par les provisions est passé de 96,0% au 31/12/2011 à 98,4% au 31/12/2012. Le montant global des provisions constituées atteint 33 403 millions de FCFA en 2012 contre 26 143 millions de FCFA en 2011.
- Le nombre de nouveaux dossiers transmis au contentieux a été de 1 570 en 2012 contre 1 227 en 2011. Leur montant total s'est élevé à 6 954 millions de FCFA en 2012 contre 9 187 millions de FCFA en 2011. Globalement, le montant total recouvré sur les crédits contentieux (hors organisations paysannes) en 2012 s'élève à 1 469 millions de FCFA contre 1 112 millions de FCFA en 2011.

III. La collecte de dépôts

Des dépôts en progression

L'encours global des dépôts (hors dettes rattachées et emprunts à la clientèle) à fin décembre 2012 s'élève à 152 976 millions de FCFA contre 149 767 millions de FCFA à fin 2011. On note, une légère progression de 2,1% des dépôts en 2012 ; la progression avait été de 22% précédemment. Cette hausse, malgré la crise, est imputable à la croissance de la production de coton d'une part et, d'autre part, à la consolidation de notre position sur les marchés des entreprises et des particuliers.

- Les dépôts à vue avec un encours de 102 434 millions de FCFA contre 108 927 millions de FCFA en fin 2011 enregistrent une baisse de 6%. Leur part relative dans le total des dépôts se dégrade aussi avec un taux de 67% contre 73% en 2011. La structure par segment de clientèle reste la même puisque la part des entreprises reste la plus élevée (49,9%), suivie de celle des particuliers (21%).
- Les Comptes d'épargne Sur Livret (CSL) progressent un peu moins vite que l'année dernière (+10,6% contre 11,6%). L'encours passe de 28 891 millions de FCFA en 2011 à 31 949 millions de FCFA en 2012. Les CSL constituent 20,9% du total des dépôts en 2012 contre 19,3% en 2011.
- Les dépôts à terme continuent de progresser (+118% contre +15,70% en 2011). L'encours total s'élève à 11 538 millions de FCFA contre 5 288 millions de FCFA en 2011. On note que ce produit est essentiellement détenu par les particuliers (54%).
- Les comptes de remboursement enregistrent un encours de 266,6 millions de FCFA contre 285 millions de FCFA en 2011.
- Les « autres dépôts » passent de 3 658 millions de FCFA à 3 562 millions de FCFA soit une régression de 2,6%.

IV. Les commissions

Les commissions bancaires reculent contrairement au produit net bancaire

Le montant total des commissions sur services bancaires est de 5 526 millions de FCFA en 2012 contre 5 805 millions de FCFA en 2011. Ils représentent 25% du PNB en 2012 (contre 27% en 2011).

V. Les comptes sociaux de l'exercice 2012

Le compte de résultat

A l'arrêté des comptes de la Banque au 31 décembre 2012, le résultat net après impôt s'établit à 3 097 millions de francs CFA contre 4 872 millions de francs CFA en 2011, soit une régression limitée à 36% dans un contexte de crise.

Les produits d'exploitation bancaires augmentent de 1,3% et passent de 25 190 millions de FCFA en 2011 à 25 544 millions de FCFA en 2012.

- Le montant **des produits de placement** (essentiellement des produits perçus sur les opérations de trésorerie à court et à moyen termes) chute de 22%. La part relative de ce type de produit dans le total des produits régresse (10% en 2012 contre 13% en 2011).
- Malgré un environnement concurrentiel rude et la crise, les revenus sur les crédits ont augmenté de 10% en passant de 14 736 millions de FCFA au 31 décembre 2011 à 16 154 millions de FCFA au 31 décembre 2012. Le taux moyen des crédits est en baisse (13,7% au 31/12/2011 contre 12,8% au 31/12/2012) tandis que l'encours moyen de crédit à court et à moyen termes augmente (+17% et +16% respectivement).

- Les **autres produits bancaires** sont en recul : 1 263 millions de FCFA en 2012 contre 1 332 millions de FCFA en 2011.

Les charges bancaires progressent de 4%

Pour l'exercice 2012, les charges d'exploitation bancaires s'élèvent à 3 653 millions de FCFA contre 3 498 millions de FCFA en 2011, soit une hausse de 4%.

Les charges financières des ressources interbancaires restent globalement stables. En effet, la baisse des charges sur les emprunts extérieurs (- 26%) en raison de la diminution des encours compense l'augmentation des intérêts payés sur le marché monétaire (+40%).

- Les intérêts servis sur les **dépôts de la clientèle** augmentent de 10% en 2012. Cette variation est due à la hausse des charges financières sur les dépôts à terme (+192%) et sur les dépôts sur livret (+10%) non compensées par la régression des charges financières sur les dépôts à vue (-16%).
- Les **autres charges clientèles** sont constituées essentiellement des commissions de garanties ARIZ. Ce poste n'a pas été impacté en 2012.

La rentabilité de la banque s'améliore.

- **Le produit net bancaire** pour l'exercice 2012 s'établit à 21 891 millions de FCFA contre 21 692 millions de FCFA en 2011. Il augmente de 1% par rapport à l'exercice précédent.
- **Le taux de marge brute** de la BNDA (PNB / Emplois moyens bruts productifs) passe de 11,8% à 11% sur la période. On note par conséquent une augmentation moins forte du PNB par rapport aux emplois moyens bruts productifs (+1% pour le PNB et +11% pour les emplois moyens bruts productifs).
- **La marge de couverture des risques** baisse de 2% en se situant à 13 281 millions de FCFA en 2012 contre 13 592 millions de FCFA en 2011. Elle représente 60% du produit net bancaire (PNB) de l'exercice contre 63% en 2011.
- **Le coefficient d'exploitation** s'améliore en s'établissant à 45,2% en 2012 contre 46,4% en 2011. Entre 2008 et 2012 cet indicateur est passé de 67,1% à 45,2%. Ce qui met en évidence les efforts de gestion qui ont été menés.
- **La variation des provisions sur créances douteuses** : les dotations nettes aux provisions se sont élevées à 9 093 millions de FCFA en 2012 contre 7 032 millions de FCFA en 2011. De la sorte, les créances douteuses sont provisionnées à hauteur de 98% contre 96% lors du dernier exercice.
- **Le solde des éléments exceptionnels** s'établit à -403 millions de FCFA.
- **Le résultat bénéficiaire avant impôt** de l'exercice 2012 s'élève à 3 785 millions de FCFA contre 6 279 millions de FCFA pour l'exercice 2011 (-40%).
- **Le résultat net** après impôt sur les sociétés est de 3 097 millions de FCFA en 2012 contre 4 872 millions de FCFA en 2011 (-36%).

Les comptes de bilan

Le total du bilan est passé de 243 430 millions de FCFA au 31 décembre 2011 à 244 315 millions de FCFA au 31 décembre 2012, soit une hausse de 0,4%.

A l'actif

Caisses

Les avoirs en caisse s'élèvent à 9 977 millions de FCFA au 31.12.2012 contre 12 835 millions de FCFA en 2011, soit une baisse de (22%)

Créances interbancaires

Les créances interbancaires reculent (-2%) et se situent à 22 525 millions de FCFA au 31.12.2012 contre 23 047 millions de FCFA en 2011. Elles se composent des :

Créances à vue

- Les avoirs à la Banque Centrale qui s'élèvent à 15 507 millions de FCFA contre 21 706 millions FCFA en 2011;
- les dépôts auprès des établissements de crédit qui se chiffrent à 3 326 millions de FCFA contre 814 millions de FCFA en 2011.

Créances à terme

Les dépôts à terme constitués atteignent 3 692 millions de FCFA contre 527 millions de FCFA en 2011.

L'encours des crédits net de provisions (hors créances rattachées) augmente de 1% en 2012 et s'établit à 149 065 millions de FCFA. La part des crédits dans le total du bilan se maintient à 61% à fin 2012 et 2011. Les titres de placement s'élèvent à 29 208 millions de FCFA (+6 884 millions de FCFA par rapport à 2011).

Les immobilisations financières sont de 17 053 millions de FCFA au 31 décembre 2012 contre 23 672 millions de FCFA au 31 décembre 2011 (-28%).

Les immobilisations incorporelles nettes enregistrent une augmentation de 69 millions de FCFA et s'établissent à 215 millions de FCFA au 31.12.2012.

Les immobilisations corporelles passent de 9 182 millions de FCFA à 10 238 millions de FCFA au 31.12.2012, soit une augmentation de 11,5%.

Au passif

Dettes interbancaires

Les dettes interbancaires baissent de 23% en passant de 33 098 millions de FCFA en 2011 à 25 646 millions de FCFA en 2012. Elles se répartissent comme suit :

- 2 099 millions de FCFA en 2012 (contre 2 820 millions de FCFA en 2011) de dépôts et de dettes à vue des banques et établissements financiers dont 1 464 millions de FCFA pour la DEG ;
- 23 547 millions de FCFA en 2012 (contre 30 278 millions de FCFA en 2011) d'emprunts sur le marché monétaire (15 000 millions de FCFA) et d'emprunt AFD (8 547 millions de FCFA).

Dettes à l'égard de la clientèle

Les dettes à l'égard de la clientèle (hors dettes rattachées) s'élèvent à 168 304 millions de FCFA au 31 décembre 2012 contre 164 417 millions de FCFA en 2011, soit une augmentation de 2,4% (+3 887 millions de FCFA).

Nous notons les évolutions suivantes :

- les comptes ordinaires, y compris les comptes de remboursement et autres dépôts (-6 833,4 millions de FCFA), s'établissent à 106 262,6 millions de FCFA ;
- les comptes sur livret (+ 3 058 millions de FCFA) s'établissent à 31 949 millions de FCFA ;
- les DAT clientèle se chiffrent à 11 538 millions de FCFA et enregistrent une augmentation de 6 250 millions de FCFA ;
- les dépôts de garantie reçus s'élèvent à 3 226 millions de FCFA (+550 millions de FCFA) ;
- les emprunts de la clientèle augmentent de 1 045 millions de FCFA et se chiffrent à 15 835 millions de FCFA.

Les fonds propres effectifs de la banque (fonds propres bruts nets des immobilisations incorporelles, avant affectation des résultats) s'élèvent à 35 878 millions de FCFA au 31 décembre 2012 contre 31 102 millions de FCFA au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 15%.

Hors bilan

Les engagements de financement donnés

Au 31 décembre 2012, les engagements de financement donnés s'élèvent à 25 367 millions de FCFA contre 25 948 millions de FCFA en 2011.

Les engagements de garantie donnés

Les engagements de garantie se chiffrent au 31 décembre 2012 à 15 512 millions de FCFA contre 22 116 millions de FCFA en 2011.

Les engagements de garantie reçus

Les engagements de garantie reçus se chiffrent à 144 244 millions de FCFA au 31 décembre 2012 contre 93 026 millions de FCFA en 2011. Ils se détaillent comme suit :

- 4 203 millions de FCFA de contre garantie bancaire de la DG Bank, de KBC et du FSA en faveur de certains clients bénéficiaires de prêts à la BNDM,
- 140 041 millions de FCFA de garanties données par la clientèle.

Perspectives 2013

Avec la poursuite de sa politique de diversification des activités, la BNDA est à même d'assurer plus sereinement la pérennité de son développement.

Quatrième établissement bancaire de la place au 31 décembre 2012 par le montant du bilan (244,22 milliards de FCFA) et des dépôts de la clientèle (169,06 milliards de FCFA), et troisième par le volume des crédits accordés (152,28 milliards de FCFA), la BNDA reste la première banque de financement du monde rural, même si la politique de diversification de l'activité conduite de manière très volontaire ces dernières années fait d'elle à présent une banque universelle. En effet, bien que la part du secteur coton dans les encours de la BNDA ne représente plus que 11% en 2012 contre plus de 50% en 2007, la part des financements de notre banque en faveur du monde rural augmente depuis trois ans en passant de 35% en 2010 à 46% en 2012.

L'exercice 2013 va se dérouler dans un contexte qui sera marqué par le retour à l'ordre constitutionnel et une certaine reprise économique. Toutefois, la conjoncture économique devrait rester difficile. Compte tenu de ce qui précède, il convient de poursuivre le développement de la BNDA en 2013 en privilégiant les objectifs suivants :

- La poursuite et la consolidation de la diversification des activités,
- La poursuite et le renforcement de la politique de maîtrise des risques opérationnels et des risques de contrepartie pour assurer la pérennité de l'établissement et répondre aux exigences de banque moderne,
- Le renforcement de notre position de leader dans le financement bancaire de l'agriculture au Mali avec le démarrage du projet AGRIFIN destiné au financement des PME et PMI rurales.

Ces actions visent, non seulement à conforter les résultats déjà obtenus, mais aussi à pérenniser le développement de la Banque par la recherche constante d'un meilleur service, alliant qualité et sécurité, rendu à la clientèle.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT GENERAL

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, et suite aux contrôles du projet d'états financiers annuels, nous vous présentons notre rapport visé à **l'article 715** de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du **GIE** au titre de l'exercice clos le **31 décembre 2012**.

Le Conseil d'Administration a la responsabilité d'arrêter les comptes de la Banque. Il nous appartient de porter à votre connaissance les informations suivantes :

- Les contrôles et vérification effectués sur les états financiers tels qu'ils sont dans ce rapport avant leur arrêté par le Conseil d'Administration ;
- Les observations sur le contrôle des états financiers ;
- Les irrégularités et les inexactitudes relevées à l'issue de nos travaux ;
- Les conclusions auxquelles conduisent les observations et éventuelles rectifications évoquées ci-avant

Nous avons procédé à l'examen des états financiers de l'exercice clos le **31 décembre 2012**. Ces états financiers présentés en annexe du présent rapport se caractérisent par les données suivantes (en millions de francs CFA) :

• Total du bilan	244 314
• Total des fonds propres	35 099
• Produit net Bancaire (PNB)	21 891
• Résultat net	3 097

Notre examen a été effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conformité avec les articles 710 à 717 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatifs au droit des sociétés commerciales et du GIE.

OPINION SUR LES COMPTES

Nous certifions réguliers et sincères les comptes de la banque au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012, s'ils sont arrêtés comme tels par le Conseil d'Administration.

Ainsi, conformément à la loi, il vous appartient de prendre acte du présent rapport relatif à l'examen du projet des états Financiers de la **Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA)** au titre de l'exercice clos le **31 décembre 2012** tels que présentés par la Direction Générale.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2012

I. LES INFORMATIONS SUR LE CHOIX DES METHODES UTILISEES :

Note 1. Les méthodes d'évaluation des différents postes du bilan, du hors bilan, du compte de résultat ainsi que des autres indications chiffrées figurant dans l'annexe.

1.1. Caisse :

Le montant de la caisse correspond à la valeur des espèces en francs CFA et en devises justifiées par les procès verbaux à la date du 31 décembre. Les espèces en devises ont été valorisées sur la base des cours moyens de la Banque Centrale à la date d'arrêt.

1.2. Créances interbancaires :

Les créances correspondent aux dépôts de la BNDA auprès des banques et correspondants. Elles ont été vérifiées par des états de rapprochement entre la comptabilité de la BNDA et celle de ces banques. Les avoirs en devises ont été valorisés sur la base des cours moyens de la Banque Centrale à la date d'arrêt.

1.3. Créances sur la clientèle :

Elles sont indiquées au bilan pour leur montant net (déduction faite des provisions constituées en vue de faire face à un risque de non recouvrement).

Les engagements sur convention d'ouverture de crédit signées non encore versées ou partiellement versées figurent pour leur montant du reste à verser au hors bilan.

Les créances et les engagements sont libellés en FCFA.

Les intérêts sont comptabilisés en produits d'exploitation bancaire pour leur montant couru, échu et non échu, calculé prorata temporis.

1.4. Immobilisations financières :

Elles concernent pour l'essentiel des obligations d'Etat, des bons et obligations BOAD. Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

1.5. Immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont évaluées à leur prix de revient d'origine (coût historique) et figurent au bilan pour leur montant net après déduction des amortissements.

1.6. Autres actifs et comptes d'ordre :

Ils sont pour l'essentiel des créances rattachées (les intérêts courus non échus au 31.12).

1.7. Dettes interbancaires :

Elles sont constituées essentiellement de l'encours de prêt sur le marché monétaire et du capital restant dû sur les emprunts auprès de bailleurs de fonds et sont valorisées sur la base des cours moyens des devises de la BCEAO à la date du 31 décembre.

1.8. Dettes à l'égard de la clientèle :

Elles représentent les avoirs en comptes de la clientèle dans les livres de la BNDA et sont libellés en FCFA.

1.9. Autres passifs et comptes d'ordre :

Ils sont constitués pour l'essentiel des divers impôts à payer et des charges à payer.

1.10. Provisions pour risques et charges et fonds pour risques bancaires généraux :

Ils sont constitués pour l'essentiel de fonds d'assurance décès (pour la clientèle) et de provisions pour risque bancaires généraux (provisions de propre assureur pour les transports de fonds, provisions pour retraite).

1.11. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle :

Ils enregistrent les cautions et avals donnés pour le compte de la clientèle

1.12. Engagements de garantie reçus :

Ils représentent les garanties reçues des établissements de crédit et des clients. Ils sont valorisés sur la base des cours moyens de la banque centrale au 31 décembre.

Note 2. Dérogation aux principes généraux :

La BNDA n'a pas dérogé aux principes généraux.

Note 3. Les méthodes de calcul des amortissements :

Les amortissements sont calculés de façon linéaire sur 3 ans pour le matériel de transport, les aménagements et logiciels, 4 ans pour le matériel informatique, 5 à 10 ans pour le mobilier et autres matériels de bureau, 20 à 50 ans pour les nouvelles constructions.

Note 4. Les méthodes de calcul des provisions :

Le déclassement en douteux des créances se fait conformément à la réglementation, il s'agit de :

- les clients présentant des créances impayées ou immobilisée depuis 6 mois et plus,
- les clients qui ne sont pas en impayés mais présentant une situation financière mauvaise,
- les comptes débiteurs sans mouvements créditeurs, depuis plus de 3 mois,
- les comptes débiteurs sans mouvements créditeurs significatifs depuis plus de 6 mois.

Les créances douteuses sont provisionnées à hauteur de 100 % de leur montant brut la première année de déclassement pour les crédits ne bénéficiant pas de garanties réelles, et à hauteur de 50 % et 100% les troisièmes et quatrièmes années pour les autres.

Les créances contentieuses sont provisionnées pour la plupart à hauteur de 100% dès la première année.

Note 5. Les options exercées :

La BNDA n'intervient pas sur le marché des options.

Note 6. Les changements de méthodes et de présentation des comptes annuels :

Il n'y pas eu de changement de méthode au cours de l'exercice.

II. LES INFORMATIONS D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE :

Note 7. L'évolution de l'actif immobilisé : (en millions de F CFA)

Valeur brute	31/12/2011	acquisitions	cessions	virements	31/12/2012
Terrains	372			+163	535
Constructions	4 927		-202	+3 917	8 642
Autres immobilisations corporelles	13 153	5 699	-3 625	-4 080	11 147
Immobilisations incorporelles	2 350	173			2 523
Immobilisations financières	23 672	553	-7 172		17 053
TOTAL	44 474	6 425	-10 999		33 900

Amortissements	31/12/2011	dotations	reprises	divers	31/12/2012
Constructions	2 467	654	-500		2 621
Autres immobilisations corporelles	6 802	1 058	-741		7 119
Immobilisations incorporelles	2 204	105			2 309
Immobilisations financières					
TOTAL	11 473	1 817	-1 241		12 049

Note 8. Répartition des titres cotés, non cotés : (en millions de F CFA)

Nature	titres cotés	titres non cotés
Bons BOAD	1 750	6 000
BONS du trésor		2 645
Obligations du trésor		5 771
Obligation RCI	9 720	10 168
Bon RCI		4 112
AFD		1 000
Sénégal	750	3 000
BIM		483
Titres de participation		862
TOTAL	12 220	34 041

Note 9. Ventilation entre les différentes catégories de titres :
Voir II. – Note 8.

Note 10. Le montant des titres qui ont fait l'objet de transfert d'une catégorie à une autre : Néant.

Note 11. Le montant global des titres d'investissement vendus avant l'échéance : Néant

Note 12. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres de placement et des titres d'investissement : Néant.

Note 13. La ventilation selon la durée initiale des créances saines et des dettes :
(DEC 2013 -DEC 2019 et DEC 2036) (en millions de F CFA)

Créances dettes	D<=6 mois	6m<D<= 1 an	1 an < D<= 2 ans	2 ans <D<= 5ans	5a<D <=10 ans	D>10 ans	Total
Créances clientèle	29 640	30 297	9 106	33 812	35 148	6 499	144 50 ²
Créances établissements de crédits	22 526						22 526
Total des créances	52 166	30 297	9 106	33 812	35 148	6 499	167 028
Dettes clientèle	141 500	10 303	490	185	2 392	13 435	168 305
Dettes établissements de crédits	17 099				5 176	3 371	25 646
Dettes représentées par un titre							
Total des dettes	158 599	10 303	490	185	7 568	16 806	193 951

Note 14. La ventilation selon la durée résiduelle des créances saines et des dettes sur les établissements et sur la clientèle : (DEC 2026)

Créances dettes	D<=1 mois	1m<D<= 3m	3m D<= 6m	6m <D<= 2a	2a<D<=5a	D>5ans	Total
Créances clientèle	18 403	13 943	24 526	21 887	42 328	23 415	144 502 ³
Créances établissements de crédits	22 526						22 526
Total des créances	40 929	13 943	24 526	21 887	42 328	23 415	167 028
Dettes clientèle	146 965	1 127	1 076	3 635	500	15 002	168 305
Dettes établissements de crédits	17 099				3 267	5 280	25 646
Dettes représentées par un titre							22 526
Total des dettes	164 064	1 127	1 076	3 635	3 767	20 282	193 951

² Hors créances en souffrance et créances rattachées

³ Hors créances en souffrance.

Note 17. Le montant des opérations (dettes, créances et engagements de hors bilan) avec les entreprises appartenant au même groupe : Néant

Note 18. Le montant et la valeur nominale de chaque catégorie de titres composant le capital social et l'étendue des droits que confèrent à leurs détenteurs les titres de chaque catégorie :

Toutes les actions ont les mêmes droits ; elles se répartissent comme suit selon l'identité de leur propriétaire :

Actionnaires	Groupe	Nombre d'actions	%	Montant en F CFA
République du Mali	A	2 631	36,48	5 238 321 000
BPCE IOM	B	701	9,72	1 395 691 000
Crédit Coopératif	C	700	9,70	1 393 700 000
AFD	D	1 635	22,67	3 255 285 000
DEG	E	1 546	21,43	3 078 086 000
TOTAL		7 213	100	14 361 083 000

Note 19. Le nombre et le montant des obligations convertibles et des titres similaires que l'étendue des droits qu'ils confèrent : Néant

Note 20. Le montant des éléments du bilan ayant fait l'objet d'une réévaluation : Néant.

Note 21. La ventilation des réserves : (L55) (en millions de F CFA)

Type de réserve	Montant
Réserves spéciales	2 761
Réserves statutaires	636
Réserves Facultatives	309
TOTAL	3 706

Note 22. Le montant des créances et des dettes rattachées se rapportant à chaque poste du bilan : (C20 créances et H35 dettes) (en millions de F CFA)

Créances et dettes rattachées	Créances rattachées	Dettes rattachées
opérations de trésorerie et interbancaire		45
opérations avec la clientèle	2 451	768
opérations sur titres et divers	536	
valeur immobilisées	367	
Total créances et dettes rattachées	3 354	813

Note 23. La ventilation des comptes de régularisation : C6A et H6A (en millions de F CFA)

Comptes de régularisation actif	Montant	Comptes de régularisation passif	Montant
Charges à répartir		Produits constatés d'avance	412
Charges constatées d'avance	369	Compte correcteur passif	493
Compte d'attente Actif	893	Compte d'attente Passif	435
Comptes d'abonnements de produits		Charges à payer	1 043
Produits à recevoir		Valeur à imputer	85
Total comptes de régularisation Actif	1 262	Total comptes de Passif	2 468

Note 24. La ventilation selon l'objet des provisions pour risques et charges : L30 (en millions de F CFA)

Objet des provisions	Montant
Retraite	5 226
Pour risque d'engagement par signature	228
Autres provisions pour perte et charge	1 314
Total provisions pour risque et charges	6 768

Note 25. L'évaluation des opérations à terme en devises non encore dénouées : Néant

Note 26. Les engagements donnés concernant les entreprises liées : Néant

Note 27. La ventilation des commissions tant en produits qu'en charges : (PNB) (En millions de F CFA)

Commissions	Charges	Produits
Opérations avec les établissements de crédits		
Opérations avec la clientèle		2 495
Opérations sur titres	28	
Opération de change	3 392	3 714
Prestations de services		16
Total	3 420	6 225

Note 28. La ventilation par nature des frais généraux d'exploitation : (S02-S1A) (en millions de F CFA)

Frais généraux	Montant
Frais de personnel	4 093
Dont Salaires et traitements	(3 185)
Dont Charges sociales	(840)
Dont formation	(68)
Impôts et taxes	69
Autres charges extérieures	3 927
Dotations fonds risques bancaires généraux	
Dotation amortissements des immobilisations	1 817
Dotations provisions et pertes sur créances	15 334
Total des frais généraux	25 240

Note 29. La ventilation par nature des produits et des charges exceptionnels, l'indication des produits et des charges imputables aux exercices antérieurs, l'indication des plus ou moins values de cession sur les différentes catégories d'immobilisations :
(en millions de F CFA)

Charges	Montant	Produits	Montant
Charges sur exercices antérieurs	263	Produits sur exercice antérieurs	
Moins values sur cession d'immobilisation (valeur nette comptable)		Plus-value sur cession d'immobilisations (prix de cession)	50
		Quote-part subvention investissement	
Charges exceptionnelles	232	Produits exceptionnels	500
Total	495	Total	550

Note 30. Le nom et le siège de l'entreprise mère :
Néant

Note 31. L'effectif et la masse salariale du personnel par catégorie professionnelle :
(rapport d'activité)

Effectif du personnel	Cadres	Employés	Total
Nationaux de l'UEMOA	108	186	294
Total	108	186	294

Masse salariale	Cadres	Employés	Total
Nationaux de l'UEMOA	2 268	1 825	4 093
Total	2 268	1 825	4 093

Note 32. Le montant global des rémunérations allouées à l'ensemble des membres des organes de gestion :

Note 33. L'ensemble des engagements qui ne figurent pas dans le hors bilan :
Néant

Note 34. Les engagements en matière de retraite qui ne figurent pas au bilan :
Néant

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DE LA BNDA EN DATE DU 21 MAI 2013

L'an deux mille treize, le mardi 21 mai à 15 H 35 minutes, les actionnaires de la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA) se sont réunis en assemblée générale mixte à BPCE, 50, avenue Pierre Mendès France, 75201, Paris Cedex 13, dans la salle des comités, sur convocation du Conseil d'Administration. Une feuille de présence a été établie et émargée par chacun des actionnaires.

- Mme DOUCOURE Dougoubarka SYLLA, chargée de mission au Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, représentant l'Etat du Mali
- M. Philippe GARSUAULT, Directeur Général de BPCE IOM, représentant BPCE IOM
- Pierre VALENTIN, Directeur Général Délégué de Crédit Coopératif, pouvoir donné à M.Philippe GARSUAULT
- M. Bruno DEPRINCE, Directeur de l'Agence Française de Développement (AFD) à Bamako, représentant l'AFD Siège
- Mme Cornelia BERG, représentant la Deutsche Investitions und Entwicklungsgesellschaft mbH (DEG)
- M. Moussa Alassane DIALLO, actionnaire.

Etait absente et non représentée Mme Odile LAPIERRE, actionnaire.

Le Président constate que le quorum est atteint et que l'assemblée étant régulièrement constituée, elle peut valablement délibérer.

Le Président propose l'ordre du jour suivant qui est approuvé à l'unanimité.

Mise en place du bureau

I. Au titre de la 38^{ème} séance de l'Assemblée Générale Ordinaire

1. Désignation des administrateurs
2. Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité et la situation de la banque relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012
3. Rapport général et rapports spéciaux des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2012
4. Approbation des états financiers de synthèse annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012
5. Quitus aux administrateurs pour leur gestion
6. Affectation du résultat de l'exercice 2012
7. Indemnités de fonctions des administrateurs
8. Honoraires des Commissaires aux comptes.

II. Au titre de la 29^{ème} séance de l'Assemblée Générale Extraordinaire

1. Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur l'augmentation de capital
2. Augmentation de capital par incorporation de réserves libres
3. Modification des articles 6, 8 et 16.1 des STATUTS

1. EN LA FORME ORDINAIRE

Mise en place du Bureau

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la BNDA, réunie en sa **38^{ème} séance à BPCE, 50, avenue Pierre Mendès France, 75201, Paris Cedex 13, le 21 mai 2013** approuve la mise en place de son Bureau composé comme suit :

Président : M. Moussa Alassane DIALLO, Président Directeur Général de la BNDA

Scrutateurs : Mme DOUCOURE Dougoubarka SYLLA (MALI) et M. Philippe GARSUAULT (BPCE IOM)

Secrétaire de séance : M. Souleymane FOMBA, Directeur des Affaires Juridiques à la BNDA

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N° 1.

Désignation des administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la BNDA, réunie en sa **38^{ème} séance à BPCE, 50, avenue Pierre Mendès France, 75201, Paris Cedex 13, le 21 mai 2013**, sous réserve de l'avis favorable de la Commission bancaire et de l'obtention de la dérogation à la condition de la nationalité, pour les administrateurs dont les dossiers sont à l'examen au niveau de la Commission bancaire, approuve la désignation des personnes suivantes comme administrateurs de la BNDA pour un mandat de six (06) ans qui expirera en 2018 à la suite de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

BPCE IOM a proposé M. Alain MERLOT, Directeur général adjoint délégué à BPCE IOM en lieu et place de M. Philippe GARSUAULT.

M. Souleymane FOMBA (Directeur juridique de la BNDA) signale que la nomination d'un administrateur non ressortissant de l'UMOA, doit être au préalable soumise à la Commission Bancaire, avant d'être approuvée par l'assemblée générale des actionnaires.

Conformément à cette règle, **Le Président** propose à BPCE IOM, de renouveler le mandat de M. Philippe GARSUAULT et de soumettre plus tard le dossier de M. Alain MERLOT à la Commission Bancaire pour l'obtention de la dérogation à la condition de la nationalité. Une fois, la dérogation obtenue, le changement peut être soumis au Conseil d'Administration et sera ratifié par l'assemblée générale qui suivra. Cette proposition est acceptée par BPCE IOM.

Administrateurs permanents représentant de personnes morales

Mme DOUCOURE Dougoubarka SYLLA, Chargée de mission au Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, représentant permanent du MALI.

M. Philippe GARSUAULT, Directeur Général de BPCE IOM, représentant permanent de BPCE IOM

M. Bruno DEPRINCE, Directeur de l'Agence Française de Développement à Bamako, représentant permanent de l'Agence Française de Développement Siège.

Mme Cornelia BERG, représentant permanent de la Deutsche Investitions und Entwicklungsgesellschaft mbH (DEG).

Administrateurs actionnaires

M. Moussa Alassane DIALLO, administrateur actionnaire en son nom

Mme Odile LAPORTE, administrateur actionnaire en son nom.

Administrateurs indépendants : Néant

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N° 2.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la BNDA, réunie en sa 38^{ème} séance à BPCE, 50, avenue Pierre Mendès France, 75201, Paris Cedex 13, le 21 mai 2013 prend acte du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N° 3.

Rapport général et rapports spéciaux des Commissaires aux comptes.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la BNDA, réunie en sa 38^{ème} séance à BPCE, 50, avenue Pierre Mendès France, 75201, Paris Cedex 13, le 21 mai 2013 approuve les rapports (général et spéciaux) des Commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N° 4.

Approbation des états financiers de synthèse annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012. Après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la BNDA, réunie en sa **38^{ème} séance à BPCE, 50, avenue Pierre Mendès France, 75201, Paris Cedex 13, le 21 mai 2013, approuve les comptes de l'exercice ouvert le 1er janvier 2012 et clos le 31 décembre 2012.**

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N° 5.

Quitus aux administrateurs.

Conformément aux dispositions de l'article 13.2 des Statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la BNDA, réunie en sa 38^{ème} séance à BPCE, 50, avenue Pierre Mendès France, 75201, Paris Cedex 13, le 21 mai 2013, donne quitus :

- au Conseil d'Administration de sa gestion pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2012 et clos le 31 décembre 2012
- et aux Commissaires aux Comptes pour la vérification et la certification des comptes de l'exercice ouvert le 1er janvier 2012 et clos le 31 décembre 2012.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N° 6.

Affectation du résultat annuel 2012.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la BNDA, réunie en sa **38^{ème} séance à BPCE, 50, avenue Pierre Mendès France, 75201, Paris Cedex 13, le 21 mai 2013**, décide de répartir le bénéfice de l'exercice 2012 s'élevant à 3 097 438 958 FCFA comme suit :

Bénéfice de l'exercice		3 097 438 958 FCFA
Réserve légale (10%)	-	309 743 896 FCFA
Réserve spéciale (5%)	-	154 871 948 FCFA
Fonds social (5%)	-	154 871 948 FCFA
Prime d'intéressement (5%)	-	154 871 948 FCFA

Solde		2 323 079 218 FCFA
Report à nouveau au 31/12/2011		4 254 808 455 FCFA

TOTAL		6 577 887 673 FCFA
Dividendes 2012		3 097 262 200 FCFA
Affectation en réserves libres		1 738 333 000 FCFA
Report à nouveau au 31/12/2012		1 742 292 473 FCFA

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N° 7.

Indemnité de fonction des administrateurs

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la BNDA, réunie en sa **38^{ème} séance à BPCE, 50, avenue Pierre Mendès France, 75201, Paris Cedex 13, le 21 mai 2013**, fixe le montant des indemnités de fonction des administrateurs à un forfait annuel **de deux millions de francs CFA (2 000 000 FCFA)**.

Elle sera versée en une seule fois à la fin de l'exercice concerné et ce, à l'issue de la dernière réunion du **Conseil d'Administration**.

Cette indemnité s'applique, de manière rétroactive, à compter du 01 janvier 2012.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N° 8.

Honoraires des Commissaires aux comptes.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la BNDA, réunie en sa **38^{ème} séance à BPCE, 50, avenue Pierre Mendès France, 75201, Paris Cedex 13, le 21 mai 2013**, fixe les honoraires des Commissaires aux comptes à trente millions **(30 000 000) FCFA TTC par an**. Elle entre en application pour l'arrêté des comptes de l'exercice 2013.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

2. EN LA FORME EXTRAORDINAIRE**RESOLUTION N° 1.**

Approbation des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes relatifs à l'augmentation de capital par incorporation de réserves libres.

Après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la BNDA, réunie en sa **29^{ème} séance à BPCE, 50, avenue Pierre Mendès France, 75201, Paris Cedex 13, le 21 mai 2013**, approuve les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes relatifs à l'augmentation de capital par incorporation de réserves libres.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N° 2.

Augmentation de capital par incorporation de réserves libres.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la BNDA, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, réunie en sa **29^{ème} séance à BPCE, 50, avenue Pierre Mendès France, 75201, Paris Cedex 13, le 21 mai 2013**, décide d'augmenter le capital social par incorporation de la réserve libre de **1 738 333 000 FCFA**. Cette augmentation de capital se réalise par augmentation de la valeur nominale de l'action qui passe ainsi de **1 991 000 FCFA à 2 232 000 FCFA**.

A l'issue de cette opération, le capital social de la banque se chiffre à **16 099 416 000 FCFA** pour **7 213** actions au nominal de **2 232 000 F CFA**.

Actionnaires	Nombre d'actions	Ancienne participation au capital	Augmentation de capital	Nouvelle participation au capital	Nouveau pourcentage %
MALI	2 631	5 238 321 000	634 071 000	5 872 392 000	36,48
BPCE IOM	701	1 395 691 000	168 941 000	1 564 632 000	9,72
CREDIT COOPERATIF	700	1 393 700 000	168 700 000	1 562 400 000	9,70
AFD	1 635	3 255 285 000	394 035 000	3 649 320 000	22,67
DEG	1 546	3 078 086 000	372 586 000	3 450 672 000	21,43
TOTAL	7 213	14 361 083 000	1 738 333 000	16 099 416 000	100

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N° 3. 1.

Modification de l'article 6 des Statuts

L'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires de la BNDA, réunie en sa 29ème séance à BPCE, 50, avenue Pierre Mendès France, 75201, Paris Cedex 13, le 21 mai 2013, approuve les modifications apportées aux articles 6, 8 et 16.1 des Statuts de la banque ainsi qu'il suit :

Article 6 (ancien) Capital social

Le Capital social est fixé à la somme de **QUATORZE MILLIARDS TROIS CENT SOIXANTE ET UN MILLIONS QUATRE VINGT TROIS MILLE (14 361 083 000) FRANCS CFA.**

Il est divisé en sept mille deux cent treize (7 213) actions de **UN MILLION NEUF CENT QUATRE VINGT ONZE MILLE (1 991 000) FRANCS CFA** chacune, comprenant :

- **DEUX MILLE SIX CENT TRENTE ET UNE (2 631) actions** soit **CINQ MILLIARDS DEUX CENT TRENTE HUIT MILLIONS TROIS CENT VINGT ET UN MILLE (5 238 321 000) FRANCS CFA** dénommées **ACTIONS A**, numérotées de 1 à 1 100, de 2 001 à 2 600, de 3 201 à 3 302, de 3 393 à 3 562, de 3 713 à 4 222 et de 7 159 à 7 307 souscrites par la République du Mali ;
- **SEPT CENT UNE (701) actions**, soit **UN MILLIARD TROIS CENT QUATRE VINGT QUINZE MILLIONS SIX CENT QUATRE VINGT ONZE MILLE (1 395 691 000) FRANCS CFA** dénommées **ACTIONS B**, numérotées de 1 301 à 1 600, de 2 601 à 2 900, de 3 315 à 3 350, de 3 583 à 3 642, et de 4 283 à 4 287, souscrites par BPCE International et Outre-Mer ;
- **SEPT CENT (700) actions**, soit **UN MILLIARD TROIS CENT QUATRE VINGT TREIZE MILLIONS SEPT CENT MILLE (1 393 700 000) FRANCS CFA** dénommées **ACTIONS B**, numérotées de 4 288 à 4 462, de 5 898 à 6 077, de 6 288 à 6 341, de 6 465 à 6 495, de 6 567 à 6 638, de 6 799 à 6 860, de 7 002 à 7 027, de 7 090 à 7 110, et de 7 308 à 7 386 souscrites par le Crédit Coopératif ;
- **MILLE SIX CENT TRENTE CINQ (1 635) actions**, soit **TROIS MILLIARDS DEUX CENT CINQUANTE CINQ MILLIONS DEUX CENT QUATRE VINGT CINQ MILLE (3 255 285 000) FRANCS CFA** dénommées **ACTIONS C**, numérotées de 1 601 à 2 000, de 3 351 à 3 374, de 3 643 à 3 682 de 4 463 à 4 582, de 4 673 à 5 200, de 6 078 à 6 197, de 6 342 à 6 404, de 6 496 à 6 531, de 6 639 à 6 720, de 6 861 à 6 933, de 7 028 à 7 059, de 7 111 à 7 135 et de 7 387 à 7 478 souscrites par l'AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT ;
- **MILLE CINQ CENT QUARANTE SIX (1 546) actions**, soit **TROIS MILLIARDS SOIXANTE DIX HUIT MILLIONS QUATRE VINGT SIX MILLE (3 078 086 000) FRANCS CFA** dénommées **ACTIONS D**, numérotées de 2 901 à 3 200, de 3 375 à 3 392, de 3 683 à 3 712, de 4 583 à 4 672, de 5 201 à 5 837, de 6 198 à 6 287, de 6 405 à 6 464, de 6 532 à 6 566, de 6 721 à 6 798, de 6 934 à 7 001, de 7 060 à 7 089, de 7 136 à 7 158 et de **7 479 à 7 565** souscrites par la DEUTSCHE INVESTITIONS-UND ENTWICKLUNGSGESELLSCHAFT mbH (DEG).

Ces actions ont toutes les mêmes droits dans l'actif social, la répartition des bénéfices et l'exercice de tous les pouvoirs qui y sont attachés.

Un des actionnaires ci-dessus cité, peut céder une action à toute personne physique de son choix pour lui conférer la qualité d'administrateur.

Les modifications du capital social (augmentation, réduction) qui auraient pour effet le franchissement de certains seuils fixés par la loi bancaire doivent être soumises à autorisation préalable du Ministre des Finances, après avis conforme de la Commission Bancaire.

Article 6 (nouveau) Capital social

Le Capital social est fixé à la somme de **SEIZE MILLIARDS QUATRE VINGT DIX NEUF MILLIONS QUATRE CENT SEIZE MILLE (16 099 416 000) FRANCS CFA**.

Il est divisé en sept mille deux cent treize (**7 213**) actions de **deux millions deux cent trente deux mille (2 232 000) FRANCS CFA** chacune, comprenant :

- **DEUX MILLE SIX CENT TRENTE ET UNE (2 631)** actions soit **cinq milliards huit cent soixante douze millions trois cent quatre vingt douze mille (5 872 392 000) FRANCS CFA** dénommées **ACTIONS A**, numérotées de 1 à 1 100, de 2 001 à 2 600, de 3 201 à 3 302, de 3 393 à 3 562, de 3 713 à 4 222 et de 7 159 à 7 307 souscrites par la République du Mali ;
- **SEPT CENT UNE (701)** actions, soit **un milliard cinq cent soixante quatre millions six cent trente deux mille (1 564 632 000) FRANCS CFA** dénommées **ACTIONS B**, numérotées de 1 301 à 1 600, de 2 601 à 2 900, de 3 315 à 3 350, de 3 583 à 3 642, et de 4 283 à 4 287, souscrites par **BPCE International et Outre-Mer**,
- **SEPT CENT (700)** actions, soit **un milliard cinq cent soixante deux millions quatre cent mille (1 562 400 000) FRANCS CFA** dénommées **ACTIONS B**, numérotées de 4 288 à 4 462, de 5 898 à 6 077, de 6 288 à 6 341, de 6 465 à 6 495, de 6 567 à 6 638, de 6 799 à 6 860, de 7 002 à 7 027, de 7 090 à 7 110, et de 7 308 à 7 386 souscrites par **le Crédit Coopératif** ;
- **MILLE SIX CENT TRENTE CINQ (1 635)** actions, soit **trois milliards six cent quarante neuf millions trois cent vingt mille (3 649 320 000) FRANCS CFA** dénommées **ACTIONS C**, numérotées de 1 601 à 2 000, de 3 351 à 3 374, de 3 643 à 3 682 de 4 463 à 4 582, de 4 673 à 5 200, de 6 078 à 6 197, de 6 342 à 6 404, de 6 496 à 6 531, de 6 639 à 6 720, de 6 861 à 6 933, de 7 028 à 7 059, de 7 111 à 7 135 et **de 7 387 à 7 478** souscrites par **l'AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT** ;
- **MILLE CINQ CENT QUARANTE SIX (1 546)** actions, soit **trois milliards quatre cent cinquante millions six cent soixante douze mille (3 450 672 000) FRANCS CFA** dénommées **ACTIONS D**, numérotées de 2 901 à 3 200, de 3 375 à 3 392, de 3 683 à 3 712, de 4 583 à 4 672, de 5 201 à 5 837, de 6 198 à 6 287, de 6 405 à 6 464, de 6 532 à 6 566, de 6 721 à 6 798, de 6 934 à 7 001, de 7 060 à 7 089, de 7 136 à 7 158 et **de 7 479 à 7 565** souscrites par la **DEUTSCHE INVESTITIONS-UND ENTWICKLUNGSGESELLSCHAFT mbH (DEG)**.

Ces actions ont toutes les mêmes droits dans l'actif social, la répartition des bénéfices et l'exercice de tous les pouvoirs qui y sont attachés.

Un des actionnaires ci-dessus cité, peut céder une action à toute personne physique de son choix pour lui conférer la qualité d'administrateur.

Les modifications du capital social (augmentation, réduction) qui auraient pour effet le franchissement de certains seuils fixés par la loi bancaire doivent être soumises à autorisation préalable du Ministre des Finances, après avis conforme de la Commission Bancaire.

RESOLUTION N°3.2.

Modification de l'article 8

La modification proposée à l'article 8 des Statuts vise à introduire un nouveau point relatif à la tenue des réunions du Conseil d'Administration par visioconférence ou par d'autres moyens de télécommunication.

L'introduction de ce nouveau point entraîne un changement de numérotation pour le 8.6 qui devient ainsi 8.7.

1.6 (nouveau) AUTRES REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration peut tenir des réunions par visioconférence ou par d'autres moyens de télécommunication permettant l'identification des administrateurs et garantissant leur participation effective. Dans ce cas, les administrateurs peuvent voter oralement.

Afin de garantir l'identification et la participation effective à la réunion du conseil des administrateurs y participant par des moyens de télécommunication, ces moyens transmettent au moins la voix des participants et satisfont à des caractéristiques techniques permettant la retransmission continue et simultanée des délibérations.

En cas de participation d'administrateur (s) par visioconférence ou par d'autres moyens de télécommunication, le conseil ne peut valablement délibérer que si au moins un tiers des administrateurs sont physiquement présents.

Les décisions prises par le Conseil d'Administration délibérant par visioconférence ou par d'autres moyens de télécommunication ne peuvent porter sur la nomination et la rémunération des mandataires sociaux, les projets de restructuration ou d'acquisition stratégique.

8.7.(ancien 8.6) RESPONSABILITE DES ADMINISTRATEURS

RESOLUTION N° 3.

Modification de l'article 16.1, 1er paragraphe des Statuts.

16.1. Nomination des commissaires aux comptes (ancien)

L'Assemblée générale ordinaire désigne pour six (06) exercices, dans les conditions fixées par la législation en vigueur en République du Mali, deux (02) commissaires aux comptes titulaires et deux (02) suppléants. Le choix du Commissaire aux comptes est soumis à l'approbation de la Commission bancaire.

16.1. Nomination des commissaires aux comptes (nouveau)

L'Assemblée générale ordinaire désigne pour trois (03) exercices, dans les conditions fixées par la législation en vigueur en République du Mali, deux (02) commissaires aux comptes titulaires et deux (02) suppléants. Le choix du Commissaire aux comptes est soumis à l'approbation de la Commission bancaire.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

ANNEXES

BILAN - ACTIF EN MILLIONS DE XOF	PAGE 33
BILAN - PASSIF EN MILLIONS DE XOF	PAGE 33
HORS BILAN EN XOF	PAGE 34
COMPTES DE RESULTATS - CHARGES EN MILLIONS XOF	PAGE 34
COMPTES DE RESULTATS - PRODUITS EN MILLIONS XOF	PAGE 35
BILAN – ACTIF EN USD	PAGE 35
BILAN – PASSIF EN USD	PAGE 36
COMPTES DE RESULTATS - CHARGES EN USD	PAGE 37
COMPTES DE RESULTATS - PRODUITS EN USD	PAGE 37

BILAN en XOF

CODE	ACTIF	31/12/2011	31/12/12
A10	CAISSE	12 834 590 062	9 976 940 550
A02	CREANCES INTERBANCAIRES	23 047 004 564	22 524 925 060
A03	- A vue	22 520 357 962	18 832 603 423
A04	, Banques Centrales	21 706 429 982	15 506 785 287
A05	, Trésor Public, CCP		
A07	, Autres établissements de crédit	813 927 980	3 325 818 136
A08	- A terme	526 646 602	3 692 321 637
B02	CREANCES SUR LA CLIENTELE	147 648 228 783	149 065 346 158
B10	- Portefeuille d'effets commerciaux	3 428 579 535	4 336 988 290
B11	, Crédits de Campagne		
B12	, crédits ordinaires	3 428 579 535	4 336 988 290
B2A	- Autres concours à la clientèle	131 143 850 419	131 594 798 875
B2C	, Crédits de Campagne	1	
B2G	, crédits ordinaires	131 143 850 418	131 594 798 875
B2N	- Comptes ordinaires débiteurs	13 075 798 829	13 133 558 993
B50	- Affacturage		
C10	TITRES DE PLACEMENT	22 324 624 000	29 208 468 000
D1A	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	23 672 218 216	17 053 285 000
D20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	146 042 115	214 883 839
D22	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 182 292 948	10 237 801 611
E01	ACTIONNAIRES OU ASSOCIES		
C20	AUTRES ACTIFS	4 148 413 068	4 771 366 113
C6A	COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	427 058 975	1 261 761 549
E90	TOTAL ACTIF	243 430 472 731	244 314 777 880

CODE	PASSIF	31/12/2011	31/12/12
F02	DETTES INTERBANCAIRES	33 097 530 074	25 645 976 848
F03	- A vue	2 819 711 962	2 099 371 162
F05	, Trésor Public, CCP		
F07	Autres établissements de crédit	2 819 711 962	2 099 371 162
F08	- A terme	30 277 818 112	23 546 605 686
G02	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	164 417 368 103	168 304 695 212
G03	- Comptes d'épargne à vue	28 889 817 064	31 441 298 356
G04	- Comptes d'épargne à terme	1 129 164	1 168 761
G05	- Bons de caisse		
G06	- Autres dettes à vue	112 904 229 604	106 092 466 987
G07	- Autres dettes à terme	22 622 192 271	30 769 761 108
H30	DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE		
H35	AUTRES PASSIFS	2 533 408 933	3 212 807 303
H6A	COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	2 834 279 602	2 283 190 517
L30	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5 056 933 407	6 766 991 881
L35	PROVISIONS REGLEMENTEES		
L10	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
L20	AUTRES FONDS AFFECTES	7 206 721 218	7 206 721 218
L45	FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GEN,	5 474 912 520	5 474 912 520
L66	CAPITAL OU DOTATION	14 361 083 000	14 361 083 000
L50	PRIMES LIEES AU CAPITAL		
L55	RESERVES	2 975 238 791	3 706 151 967
L59	ECARTS DE REEVALUATION		
L70	REPORT A NOUVEAU	600 242 575	4 254 808 455
L80	RESULTAT DE L'EXERCICE	4 872 754 508	3 097 438 959
L90	TOTAL PASSIF	243 430 472 731	244 314 777 880

HORS BILAN en XOF

CODE	HORS-BILAN	31/12/2011	31/12/12
	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
N1A	En faveur d'établissements de crédit		
N1J	En faveur de la clientèle	25 948 081 148	25 367 327 728
	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	22 116 635 208	15 512 013 712
N2A	D'ordre d'établissement de crédit	3 404 855 887	3 361 139 501
N2J	D'ordre de la clientèle	18 711 779 321	12 150 874 211
N3A	ENGAGEMENTS SUR TITRES		
	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
N1H	Reçus d'établissements de crédit		
	Reçus de la clientèle		
	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	93 026 487 656	144 243 819 438
N2H	Reçus d'établissements de crédit	4 202 646 282	4 202 646 282
N2M	Reçus de la clientèle	88 823 841 374	140 041 173 156
N3E	ENGAGEMENTS SUR TITRES		

COMPTES DE RESULTAT - CHARGES en XOF

CODE	CHARGES	31/12/2011	31/12/12
R01	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	3 369 782 946	3 625 019 586
R03	- Intér, & charges ass, /dettes interbancaires	1 042 772 676	1 093 230 091
R04	- Intér, & charges ass, /dettes clientèle	2 327 010 270	2 531 789 495
R4D	- Intér, & charges ass, /dettes titres		
R05	- Autres intérêt, & charges ass,		
R5E	CHARGES CREDIT-BAIL ET OPE, ASS,		
R06	COMMISSIONS	71 344 404	28 014 435
R4A	CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES	2 393 766 698	3 392 010 842
R4C	- Charges sur titres de placement		
R6A	- Charges sur opérations de change	2 336 272 068	3 392 010 842
R6F	- Charges sur opérations de hors bilan	57 494 630	
R6U	CHARG, DIVERS D'EXPLOIT, BANCAIRE		
R8G	ACHATS DE MARCHANDISES		
R8J	STOCKS VENDUS		
R8L	VARIATION STOCKS DE MARCHANDISES		
S01	FRAIS GENERAUX D'EXPLOITATION	8 679 430 702	8 087 807 607
S02	- Frais de Personnel	3 949 303 733	4 092 538 876
S05	- Autres frais généraux	4 730 126 969	3 995 268 731
T51	DOTAT, AUX AMORT & PROV /IMMOBILISAT	1 385 852 802	1 817 023 968
T6A	SOLD, PERTE CORRECT CREANC & H BILAN	5 974 862 629	7 617 897 321
T01	EXCEDT DOT, REP/RISQ BANCAIRES GEN,	1 057 134 167	1 803 619 739
T80	CHARGES EXCEPTIONNELLES	367 823 959	495 583 237
T81	PERTE SUR EXERCICES ANTERIEURS		
T82	IMPOT SUR LE BENEFICE	1 407 484 800	687 470 100
T83	BENEFICE	4 872 754 506	3 097 438 959
T85	TOTAL DES CHARGES	29 580 237 613	30 651 885 794

COMPTES DE RESULTAT - PRODUITS en XOF

CODE	PRODUITS	31/12/2011	31/12/12
V01	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	16 396 550 684	17 229 607 541
V03	- Intér, & prods ass, /créances interbancaires	247 778 664	129 458 935
V04	- Intér, & prods ass, /créances clientèle	12 934 463 020	15 369 928 823
V5B	- Intér, & prods ass, /immo, financières	1 413 770 122	946 022 470
V05	- Autres intér, & prods ass,	1 800 538 878	784 197 313
V5G	PRODTS CREDIT-BAIL ET OPE, ASS,		
V06	COMMISSIONS	2 412 774 716	2 495 251 290
V4A	PRODTS SUR OPERATIONS FINANCIERES	7 722 163 674	8 253 907 161
V4C	- Prods sur titres de placement	1 655 164 658	1 525 512 742
V4Z	- Dividendes et produits assimilés		
V6A	- Prods sur opérations de change	2 695 250 847	3 714 276 209
V6F	- Prods sur opérations de hors bilan	3 371 748 169	3 014 118 210
V6T	PRODTS, DIVERS D'EXPLOIT, BANCAIRE	142 527 197	143 695 806
V8B	MARGES COMMERCIALES		
V8C	VENTES DE MARCHANDISES		
V8D	VARIATION STOCKS DE MARCHANDISES		
W4R	PRODTS GENERAUX D'EXPLOITATION	2 817 758 927	2 055 483 428
X51	REPRIS, AUX AMORT & PROV /IMMOBILISAT		354 116 021
X6A	SOLD, BENEF CORRECT CREANC & H BILAN		
X01	EXCEDT DOT, REP/RISQ BANCAIRES GEN,		
X80	PRODTS EXCEPTIONNELS	88 462 415	119 824 547
X81	PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS		
X83	PERTE		
X85	TOTAL DES PRODUITS	29 580 237 613	30 651 885 794

BILAN en USD / Base 1 USD = 497,1631XOF

CODE	ACTIF	31/12/2011	31/12/12
A10	CAISSE	25 815 653	20 067 741
A02	CREANCES INTERBANCAIRES	46 357 030	45 306 912
A03	- A vue	45 297 726	37 880 131
A04	, Banques Centrales	43 660 581	31 190 539
A05	, Trésor Public, CCP		
A07	, Autres établissements de crédit	1 637 145	6 689 592
A08	- A terme	1 059 303	7 426 781
B02	CREANCES SUR LA CLIENTELE	296 981 471	299 831 878
B10	- Portefeuille d'effets commerciaux	6 896 287	8 723 472
B11	, Crédits de Campagne		
B12	, crédits ordinaires	6 896 287	8 723 472
B2A	- Autres concours à la clientèle	263 784 361	264 691 404
B2C	, Crédits de Campagne		
B2G	, crédits ordinaires	263 784 361	264 691 404
B2N	- Comptes ordinaires débiteurs	26 300 823	26 417 003
B50	- Affacturage		
C10	TITRES DE PLACEMENT	44 904 024	58 750 273
D1A	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	47 614 592	34 301 188
D20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	146 042 115	432 220
D22	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 469 377	20 592 441
E01	ACTIONNAIRES OU ASSOCIES		
C20	AUTRES ACTIFS	8 344 169	9 597 185
C6A	COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	858 992	2 537 923
E90	TOTAL ACTIF	489 639 060	491 417 762

BILAN en USD / Base 1 USD = 497,1631XOF

CODE	PASSIF	31/12/2011	31/12/12
F02	DETTES INTERBANCAIRES	66 572 781	51 584 635
F03	- A vue	5 671 603	4 222 701
F05	, Trésor Public, CCP		
F07	, Autres établissements de crédit	5 671 603	4 222 701
F08	- A terme	60 901 177	47 361 934
G02	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	330 711 125	338 530 143
G03	- Comptes d'épargne à vue	58 109 335	63 241 416
G04	- Comptes d'épargne à terme	2 271	2 351
G05	- Bons de caisse		
G06	- Autres dettes à vue	227 096 962	213 395 698
G07	- Autres dettes à terme	45 502 557	61 890 678
H30	DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE		
H35	AUTRES PASSIFS	5 095 730	6 462 280
H6A	COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	5 700 905	4 592 438
L30	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10 171 578	13 611 211
L35	PROVISIONS REGLEMENTÉES		
L10	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
L20	AUTRES FONDS AFFECTÉS	14 495 688	14 495 688
L45	FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GEN,	11 012 307	11 012 307
L66	CAPITAL OU DOTATION	28 886 060	28 886 060
L50	PRIMES LIÉES AU CAPITAL		
L55	RESERVES	5 984 432	7 454 600
L59	ECARTS DE REEVALUATION		
L70	REPORT A NOUVEAU	1 207 335	8 558 174
L80	RESULTAT DE L'EXERCICE	9 801 119	6 230 227
L90	TOTAL PASSIF	489 639 060	491 417 762

HORS-BILAN en USD / Base 1 USD = 497,1631XOF

CODE	HORS-BILAN	31/12/2011	31/12/12
	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
N1A	En faveur d'établissements de crédit		
N1J	En faveur de la clientèle	52 192 291	51 024 156
	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	44 485 673	31 201 056
N2A	D'ordre d'établissement de crédit	44 485 673	6 760 638
N2J	D'ordre de la clientèle	6 848 569	24 440 418
N3A	ENGAGEMENTS SUR TITRES		
	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
N1H	Reçus d'établissements de crédit		
	Reçus de la clientèle		
	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	187 114 626	290 133 800
N2H	Reçus d'établissements de crédit	8 453 255	8 453 255
N2M	Reçus de la clientèle	178 661 372	281 680 545
N3E	ENGAGEMENTS SUR TITRES		

COMPTE DE RESULTAT - CHARGES EN USD / Base 1 USD = 497,1631XOF

CODE	CHARGES	31/12/2011	31/12/12
R01	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	6 778 023	7 291 409
R03	- Intér, & charges ass, /dettes interbancaires	2 097 446	2 198 937
R04	- Intér, & charges ass, /dettes clientèle	4 680 577	5 092 473
R4D	- Intér, & charges ass, /dettes titres		
R05	- Autres intér, & charges ass,		
R5E	CHARGES CREDIT-BAIL ET OPE, ASS,		
R06	COMMISSIONS	143 503	56 349
R4A	CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES	4 814 852	6 822 733
R4C	- Charges sur titres de placement		
R6A	- Charges sur opérations de change	4 699 206	6 822 733
R6F	- Charges sur opérations de hors bilan	115 645	
R6U	CHARG,DIVERS D'EXPLOIT, BANCAIRE		
R8G	ACHATS DE MARCHANDISES		
R8J	STOCKS VENDUS		
R8L	VARIATION STOCKS DE MARCHANDISES		
S01	FRAIS GENERAUX D'EXPLOITATION	17 457 914	16 267 916
S02	- Frais de Personnel	7 943 678	8 231 783
S05	- Autres frais généraux	9 514 236	8 036 133
T51	DOTAT, AUX AMORT & PROV /IMMOBILISAT	2 787 521	3 654 784
T6A	SOLD, PERTE CORRECT CREANC &H BILAN	12 017 912	15 322 733
T01	EXCEDT DOT, REP/RISQ BANCAIRES GEN,	2 126 333	3 627 823
T80	CHARGES EXCEPTIONNELLES	739 846	996 822
T81	PERTE SUR EXERCICES ANTERIEURS		
T82	IMPOT SUR LE BENEFICE	2 831 032	1 382 786
T83	BENEFICE	9 801 119	6 230 227
T85	TOTAL DES CHARGES	59 498 055	61 653 582

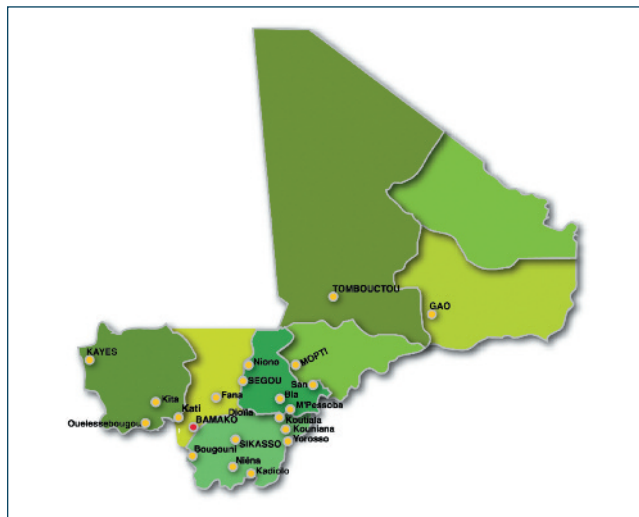
COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS EN USD / Base 1 USD = 497,1631XOF

CODE	PRODUITS	31/12/2011	31/12/12
V01	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	32 980 225	34 655 845
V03	- Intér, & prods ass, /créances interbancaires	498 385	260 395
V04	- Intér, & prods ass, /créances clientèle	26 016 539	30 915 265
V5B	- Intér, & prods ass, /immo, financières	2 843 675	1 902 841
V05	- Autres intér, & prods ass,	3 621 626	1 577 344
V5G	PRODTS CREDIT-BAIL ET OPE, ASS,		
V06	COMMISSIONS	4 853 085	5 018 979
V4A	PRODTS SUR OPERATIONS FINANCIERES	15 532 455	16 602 011
V4C	- Prods sur titres de placement	3 329 219	3 068 435
V4Z	- Dividendes et produits assimilés		
V6A	- Prods sur opérations de change	5 421 261	7 470 941
V6F	- Prods sur opérations de hors bilan	6 781 976	6 062 635
V6T	PRODTS,DIVERS D'EXPLOIT, BANCAIRE	286 681	289 032
V8B	MARGES COMMERCIALES		
V8C	VENTES DE MARCHANDISES		
V8D	VARIATION STOCKS DE MARCHANDISES		
W4R	PRODTS GENERAUX D'EXPLOITATION	5 667 675	4 134 425
X51	REPRIS, AUX AMORT & PROV /IMMOBILISAT		712 273
X6A	SOLD, BENEF CORRECT CREANC &H BILAN		
X01	EXCEDT DOT, REP/RISQ BANCAIRES GEN,		
X80	PRODTS EXCEPTIONNELS	177 934	241 017
X81	PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS		
X83	PERTE		
X85	TOTAL DES PRODUITS	59 498 055	61 653 582

NOS REPRÉSENTATIONS

Toutes les représentations de la BNDAMALI sont reliées en temps réel permettant de mettre à disposition immédiatement les fonds transférés entre deux points de vente. En outre, les clients peuvent procéder à des opérations sur leurs comptes dans tous les points de vente de la BNDAMALI.

Par ailleurs, les chèques de voyage BNDAMALI, les chèques certifiés et les chèques de banque BNDAMALI sont payables dans toutes les représentations de la BNDAMALI, sans exception.



SIÈGE Tél.

(+223) 20 29 64 64 • Fax (+ 223) 20 29 25 75

Télex 2638 MJ • e-mail : bnda@bndamali.com • Code SWIFT : BNAD ML BA

BAMAKO

Agence Entreprises	Tél. 20 29 66 11	Fax 20 29 25 76
Agence Centrale	Tél. 20 29 64 64	Fax 20 29 25 80
Agence Hippodrome	Tél. 20 21 50 57	Fax 20 21 06 96
Agence Niamakoro	Tél. 20 20 50 05	Fax 20 20 50 05
Agence Baco-djicoroni	Tél. 20 28 43 48	Fax 20 28 43 48
Agence Bamako Coura	Tél. 20 70 43 33	Fax 20 70 43 33
Agence Grand Marché	Tél. 20 23 26 54	Fax 20 23 26 54
Agence Faladié	Tél. 20 20 63 56	Fax 20 20 63 56
Agence Kalaban Coura	Tél. 20 28 01 31	Fax 20 28 01 31
Agence N'Golonina	Tél. 20 21 02 44	Fax 20 21 02 44
Agence Kalaban Coro	Tél. 20 70 43 68	
Agence Marché Rose	Tél. 20 70 43 69	
Agence Sébénikro	Tél. 20 70 43 72	
Agence Ouélessébougou	Tél. 21 65 00 24	Fax 21 65 00 24
Agence Kati	Tél. 21 27 29 70	Fax 21 57 35 60
Agence Kita	Tél. 21 57 31 53	Fax 21 57 31 53
Agence Kayes	Tél. 21 52 37 56	Fax 21 52 37 54
Agence Fana	Tél. 21 25 20 36	Fax 21 25 31 66
Agence Dioïla	Tél. 21 25 60 28	Fax 21 25 60 28
Agence Ségou	Tél. 21 32 03 19	Fax 21 32 20 65
Agence Ségou Centre	Tél. 21 32 10 99	Fax 21 32 10 99
Agence Koutiala	Tél. 21 64 00 66	Fax 21 64 05 93
Bureau de Kouniana	Tél. 21 64 54 13	Fax 21 64 54 13
Bureau de M'Pessoba	Tél. 21 64 50 13	Fax 21 64 50 13
Bureau de Yorosso	Tél. 21 64 40 13	Fax 21 64 40 13
Agence San	Tél. 21 37 21 88	Fax 21 37 22 42
Agence Bla	Tél. 21 32 29 36	Fax 21 32 29 36
Agence Niono	Tél. 21 35 20 33	Fax 21 35 23 62
Agence Bougouni	Tél. 21 65 10 83	Fax 21 65 11 96
Agence Kolondiéba	Tél. 21 66 20 52	Fax 21 66 20 52
Agence Sikasso	Tél. 21 62 03 21	Fax 21 62 13 70
Agence Sikasso Médine	Tél. 21 62 27 66	Fax 21 62 27 66
Agence Niéna	Tél. 21 63 02 23	Fax 21 63 02 23
Agence Kadiolo	Tél. 21 66 00 01	Fax 21 66 00 01
Agence Sévaré	Tél. 21 42 00 42	Fax 21 42 04 25
Agence Mopti	Tél. 21 43 14 12	Fax 21 43 14 12
Bureau de Bandiagara	Tél. 21 44 20 27	Fax 21 44 20 27
Agence Gao	Tél. 21 82 03 82	Fax 21 82 03 69
Agence Tombouctou	Tél. 21 92 11 62	Fax 21 92 12 91
Bureau de Paris	Tél. 00331 43 46 05 31	

NOS CORRESPONDANTS À L'ÉTRANGER

BNDA (code identification banque SWIFT) BNAD ML BA

Grâce au système interbancaire de communication SWIFT, la BNDA est en contact avec les banques du monde entier, et pour réaliser les transferts partout dans le monde en 24 heures. La BNDA donne des ordres de transferts SWIFT à ses correspondants qui les réalisent directement (quand les bénéficiaires sont leurs clients) ou indirectement à travers leurs propres correspondants.

Nos correspondants à l'Étranger sont :

EN EUROS (EUR)

Crédit Agricole sa et Groupe Crédit Agricole France (Paris)

DZ Bank (Francfort)

ING Belgium (Bruxelles)

Natexis Banques Populaires (Paris)

FIMBANK (Malte)

AGRIFR PP

GENO DE FF

BBRUBEBB010

CCBP FRPP

FIMBMTM3

EN DOLLARS AMÉRICAINS

FIMBANK (Malte)

FIMBMTM3

EN DOLLARS CANADIENS (CAD)

Caisse Centrale Desjardins (Montréal)

CCDQ CA MM

EN FRANCS CFA (XOF)

Société Générale de Banques en Côte d'Ivoire (SGBCI) (Abidjan)

Standard Chartered Bank en Côte d'Ivoire (Abidjan)

Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale (BIAO CI) (Abidjan)

Continental Bank-Bénin (Cotonou)

Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest (CBAO) (Dakar)

Caisse Nationale de Crédit Agricole Sénégal (Dakar)

Banque Agricole et Commerciale du Burkina Faso (Ouagadougou)

Banque Internationale pour le Burkina (Ouagadougou)

Union Togolaise de Banque (UTB) (Lomé)

Société Nigérienne de Banque (SoniBank) (Niger)

Banque Togolaise de Développement (BTD) (Lomé)

SGCI CI AB

SCBL CI AB

BIAOCIAB

COBB BJ BJ

CBAO SN DA

CADK SN DA

CNCB BFBF

BIBUBFBF

UNTBGTG

SOCNNENI

BTD TG TG

SWIFT permet d'**envoyer des fonds** à l'extérieur et aussi de **recevoir des fonds** rapidement et en toute sécurité. Indiquez à la personne qui doit vous envoyer des fonds votre numéro de compte à la BNDA, le code SWIFT de la BNDA et le code SWIFT du correspondant BNDA le plus proche de son pays (cf. liste ci-dessus), et l'opération peut être réalisée immédiatement.

N'hésitez pas à contacter la direction des Opérations de la BNDA pour obtenir des précisions.

La BNDA réalise toutes vos opérations internationales et notamment les **crédits documentaires** ou lettres de crédit, les **garanties bancaires internationales**.

Bien qu'il soit plus rapide, plus sûr et moins coûteux d'effectuer des transferts internationaux, vous pouvez être amené à travailler avec des chèques. La BNDA effectue également toutes les opérations sur les chèques en devises (émission/encaissement de chèques, achat/vente de chèques de voyage American Express et autres) domiciliés dans des pays où nous avons un correspondant bancaire (cf. liste ci-dessus) et dans l'ensemble des pays de la zone EURO.



Maquette & Impression
Imprim Color • Bamako